



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Paris, le 16 mars 2016

APPEL A CANDIDATURES

Prix d'économie de la défense 2016

P. JOINTE : Arrêté du 9 juin 2015 portant création et règlement du prix d'économie de la défense, NOR n°DEFF1514133A.

Le prix d'économie de la défense récompense une thèse, un travail scientifique original ou un mémoire universitaire de Master dédié à ce domaine¹.

Doté d'un montant de 5 000 €, le prix est décerné par un jury présidé par le Directeur des affaires financières du ministère de la défense et composé de deux professeurs d'université ainsi que de trois représentants du ministère de la défense.

Les critères d'appréciation des manuscrits sont leur qualité, leur originalité et leur intérêt au regard du domaine de l'économie de défense. L'arrêté du 9 juin 2015 portant création et règlement du prix d'économie de la défense (ci-joint) détaille les conditions d'éligibilité et de sélection.

Les candidats doivent avoir présenté, publié ou soutenu leur thèse, travail scientifique ou mémoire universitaire de Master entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2016.

La phase de candidatures est ouverte du 1^{er} janvier 2015 au 15 juillet 2016.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à l'adresse suivante dans le calendrier prescrit (le cachet de la poste faisant foi) :

Ministère de la défense – SGA/DAF/QEFI
Observatoire économique de la défense
60 boulevard du Général Martial Valin – CS 21 623
75 509 Paris cedex 15

La version électronique des manuscrits sera envoyée, selon le même calendrier, aux adresses ci-dessous :

jean-michel.oudot@intradef.gouv.fr et christian.calzada.ext@intradef.gouv.fr

¹ Le prix d'économie de la défense 2015 a été remis à Josselin Droff pour sa thèse intitulée « Le facteur spatial en économie de la défense : application au maintien en condition opérationnelle des matériels de défense », reprise dans l'EcoDef n°76. La vidéo de la remise du prix, lors du colloque consacré aux « industries de défense face aux enjeux internationaux » est accessible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=SESJOqzmxY>